



### Réunion de bureau du 23 août 2022

Membres présents : MM. BOURGEOIS Serge, BRUNET Jean Christophe, HUST Laurent, MENANTEAU Johnny, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, SORIGNET Jean Pierre.

Membre invité : M. FONTENIL Benoît.

Invités : Mme BARROT Pierrette. M. GARDERES Henri.

1 Approbation du procès-verbal n°13 du 31 mai 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 Composition de la CDA 2022-2023.

Entrants : MM. Steevens BERTHONNEAU, Benoit FONTENIL, Quentin RIVASSEAU, Claude SONALLY.

Sortants : MM. Nicolas COPERTINO, Joël GAY.

3 Planning réunions CDA saison 2022-2023.

23 août 2022, bureau à 19 heures - 6 septembre 2022, plénière à 19 heures.

20 septembre 2022, bureau à 19 heures - 27 septembre 2022, plénière à 19 heures.

8 novembre 2022, bureau à 19 heures - 15 novembre 2022, plénière à 19 heures.

31 janvier 2023, bureau à 19 heures - 7 février 2023, plénière à 19 heures.

4 avril 2023, bureau à 19 heures - 11 avril 2023, plénière à 19 heures.

30 mai 2023, bureau spécial classements à 19 heures - 6 juin 2023, plénière à 19 heures.

D'autres réunions pourront être fixées dans le cadre d'études de réserves techniques et de situations particulières.



4 Point sur les effectifs.

À ce jour 85 arbitres sont désignables :

3 arbitres fédéraux.

18 arbitres régionaux.

64 arbitres départementaux.

Les membres du bureau espèrent que cette situation va s'améliorer dans les plus brefs délais.

5 Point sur les groupes d'arbitres/observateurs.

M. Nicolas MILLET (président de la CDA) présente une proposition des groupes d'observations pour les arbitres D1, D2, AD1 et AD2. La finalisation de ces groupes sera effectuée dès le retour de tous les engagements d'arbitres ainsi que la fin des observations des arbitres D3. M. Patrick MOREAU nous informe qu'il reste trois observations à réaliser sur les 11 D3 à observer, (seul 3 sont désignables au 25/08). Ces dernières seront réalisées sur le mois de septembre, ce qui permettra de définir les promotions et rétrogradations dans cette catégorie. Les affectations seront présentées puis validées en comité directeur. Dès lors les répartitions suivantes pourront être établies :

- 14 arbitres de D1 répartis en deux groupes (groupe A et B)
- 24 arbitres de D2 en trois (groupe A B C).
- Pour les assistants AD1 et AD2, un groupe de chaque.

6 Préparation réunion de début de saison.

Cette réunion aura lieu à ST GEORGES DES COTEAUX le dimanche 11 septembre en matinée. L'ordre du jour sera présenté lors de la réunion plénière du 6 septembre prochain.

7 Courriers.

Courriel de M. Ruddy ADALVIMART du 1 juillet 2022, pris connaissance (demande de renseignements pour connaître les modalités pour devenir arbitre assistant). Une réponse a été faite le 1<sup>er</sup> juillet 2022 par le secrétariat du district.

Courriel de M. Foad ASRIH du 2 juillet 2022, pris connaissance. M. Foad ASRIH intègre le corps des arbitres assistants dans la catégorie « AD2 » (article 25 du règlement intérieur de la CDA).



Courriel de M. Anthony CARTA du 18 août 2022, pris connaissance (demande d'année sabbatique).

Les membres du bureau émettent un avis favorable à cette demande. Celle-ci sera adressée à la commission régionale du statut de l'arbitrage car cet arbitre couvre un club régional.

Courriel de M. Julien ROUX du 22 août 2022, pris connaissance (arrêt de l'arbitrage pour convenance personnelle). Les membres du bureau et l'ensemble de la CDA le remercient pour toutes les saisons passées au service de l'arbitrage.

### 8 Tour de table

M. Nicolas MILLET informe le bureau qu'il assistera le samedi 27 août en après-midi à une réunion avec la CRA concernant la politique régionale de l'arbitrage pour la saison à venir.

M. Laurent HURST nous indique que Soline BARBE, Mathilde MARECHAL et Maureen RABEAU souhaite s'inscrire à la formation promotionnelle ligue. Johny MENANTEAU prend acte de leurs candidatures.

M. Laurent HURST précise que pour officier sur les matchs amicaux, il faut que les arbitres possèdent une licence valide ce qui sous-entend une aptitude médical validée par la commission médicale ad hoc.

Mme Pierrette BARROT précise qu'une réunion avec les clubs de SD1 et SD2 est prévue le 15 septembre à SAINTES. Une convocation sera adressée à tous les arbitres D1 et D2, ainsi que les arbitres assistants AD1 et AD2.

La séance est levée à 21H 20.

Prochain bureau le 20 septembre 2023.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET